Parc naturel régional de Camargue

Registre des délibérations - Délibération n°21 : 10/05/2017

TRAVAUX D'EXTENSION DU MUSÉE DE LA CAMARGUE : DEMANDE DE FINANCEMENT À L'ACCM

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

- **Étaient présents :**

— **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret

— **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône** : Corinne Chabaud, Patricia Saez

— **Représentants des Communes :**
- Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac

— **Représentants des établissements publics :**
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

- **Avaient donné pouvoir :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaub
Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

- **Étaient absents-excusés :**
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

- **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

- **Autres personnes présentes :**
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC – 81
RC - 82

REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2017
Application agréée E-legalite.com

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n° 21: 10/05/2017

TRAVAUX D'EXTENSION DU MUSÉE DE LA CAMARGUE : DEMANDE DE FINANCEMENT À L'ACCM

► Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue, gestionnaire du Musée de la Camargue, pilote le projet scientifique et culturel pour la rénovation et l'extension de ce musée de société, vitrine du territoire.
La tranche 1 des travaux réalisée dans le cadre de « Marseille Provence capitale européenne de la culture » en 2013, a permis la rénovation de la bergerie et de son exposition permanente.

La **tranche 2** permettra l'extension du musée en le dotant d'une salle d'expositions temporaires, d'une billetterie, d'un point d'information touristique et de toilettes publiques aux normes en vigueur.

Par ailleurs, en cas d'inondation comme ce fut le cas en 1993 et 1994, cette extension est conçue pour offrir une zone refuge aux visiteurs et aux collections comme l'exige la loi qui régit les Musées de France en cas de risque majeur.

Compte tenu de l'engagement de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette à soutenir et promouvoir le développement culturel de son territoire, une aide exceptionnelle est sollicitée afin de pouvoir réaliser ce projet dans sa totalité.

Parc
REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170510-DEL_21_TVXMUSEE-D

BUDGET PREVISIONNEL TRANCHE 2 RENOVATION ET EXTENSION DU MUSEE DE LA CAMARGUE

Phase	Opération	Exécution	Coût TTC	Financements prévisionnels	% participation
2IEME TRANCHE MUSEE DE LA CAMARGUE - Extension (2016 - 2019)					
Phase 2.0	Concours d'archi, choix du maître d'œuvre APS/APD Dépôt de la demande de permis de construire	PNRC/Maîtrise d'œuvre	152 000 €	DRAC (Etat Plan musées) 150 000 € Attribué	15%
				Conseil régional PACA (Plan Rhône) 125 000 € Attribué	12%
Phase 2.1	Réalisation travaux et Investissements	Maîtrise d'œuvre + entreprises	870 000 €	Conseil départemental 13 (Aide aux communes) 400 000 € Attribué	40%
				ACCM 200 000 € Sollicité	20%
				Mécénat 147 000 € Instruction en cours	13%
TOTAL			1 022 000€	1 022 000€	100%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée valide la demande de subvention à l'ACCM et autorise le Président à signer tout document afférant à cette demande.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07
Parc naturel régional de Camargue

Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23 MAI 2017
Et de l'affichage effectué le 24 MAI 2017

REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170510-DEL_21_TVXMUSEE-D